

# L'ÉCO

de la semaine



**31 janvier au 06 février 2026**

# SOMMAIRE

Croissance - Le tourisme présente des signes encourageants.....	2
Filière concombre de mer : Reprise de l'octroi des agréments pour bientôt.....	2
Transport à la demande : Yas & Moi intègre Rapide app .....	3
Permis miniers : un million d'ariary par carré minier.....	3
Financement de développement : Le Crem appelle à se libérer d'une dépendance excessive aux aides extérieures .....	4
Relance économique - Andrianaina Rabarisoa prend la présidence de l'EDBM .....	5
Entrepreneuriat - L'industrie créative et culturelle dans le top 3.....	5
Tohan'ny PTF : Mamokatra maharitra mitsinjo ny mpamokatra .....	6
Habillement : l'activité des enseignes de mode se maintient à un niveau presque stable avec une évolution de -0,2 %.....	6
Agri-business : Priorité à la mise en place d'une banque dédiée aux producteurs.....	7
Marché canadien : les entreprises malgaches accélèrent leur percée .....	8
Restauration et réception : sensibilisation des acteurs à la conformité.....	8
Protection des consommateurs : renforcement du contrôle des produits périmés à l'échelle nationale .....	9
Accord commercial - L'Agoa prolongée jusqu'à fin 2026.....	9
Marché des changes - L'ariary reprend du terrain.....	10
Télécommunications : L'État prône la libéralisation du secteur.....	10
Ajustement - Les prix du carburant repartent à la hausse.....	11
SIRAMA : « Un résultat net de plus de 17 milliards Ar », selon le DG, le Gal Ramananarivo Mamy Emile.....	12
Taux Directeur à 12 % : protéger la monnaie ou étouffer la relance ? .....	12
Orange Summer challenge 2025 : GazNika propulse Madagascar à la 2e place .....	14
L'industrie française s'est enfoncée un peu plus dans la crise en 2025.....	14

## Croissance - Le tourisme présente des signes encourageants

IRINA TSIMIJALY | 2 FÉVRIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

### **A** près une année 2024 encore marquée par les incertitudes, le tourisme à Madagascar commence à se redresser, affichant des signes de reprise encourageants.

Retour progressif. Madagascar a enregistré un rebond notable de son tourisme en 2025. Selon le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, le pays a accueilli 330 909 visiteurs, en hausse par rapport à 2024, qui avait enregistré 316 873 touristes. Ce chiffre reste toutefois inférieur au niveau record de 2019, où 486 000 touristes internationaux avaient été comptabilisés par l'Organisation mondiale du tourisme.



D'autres données officielles indiquent 308 275 arrivées en 2024, incluant passagers aériens et croisiéristes. « Ces chiffres proches témoignent d'une reprise progressive du secteur touristique entre 2024 et 2025 », souligne un responsable du ministère.

Le secteur avait pourtant été fragilisé par la récente crise politique. La suspension de plusieurs vols internationaux entre fin septembre et début octobre 2025, ainsi que l'annulation de nombreuses réservations, avaient entraîné un recul temporaire du tourisme. Cependant, en décembre 2025, 31 475 touristes ont été recensés, témoignant d'une reprise encourageante.

« Le secteur touristique montre aujourd'hui des signes clairs de redressement », assure un acteur du tourisme

local. Selon lui, la stabilité politique et la confiance des voyageurs restent des facteurs essentiels pour consolider cette dynamique.

#### Perspectives

Malgré ce rebond, le secteur reste loin de son plein potentiel. Le ministère prévoit en effet d'atteindre 1 million de touristes d'ici 2028, un objectif ambitieux qui nécessitera un renforcement des efforts. Les pertes enregistrées lors du dernier trimestre 2025 sont estimées à près de 100 millions de dollars, avec 80 % d'annulations.

Parmi elles, la réhabilitation des infrastructures routières constitue une priorité. « Améliorer l'accès aux sites touristiques est indispensable pour que les visiteurs vivent une expérience agréable et sûre », explique Hery, chef d'une compagnie de transport touristique.

Le renforcement de la connectivité aérienne est également crucial. « Plus de vols internationaux et domestiques abordables pourraient vraiment relancer le marché », ajoute Aina Razafimahazo, responsable d'une agence de réservation de voyage.

La sécurité sur les sites touristiques, le développement des compétences des professionnels du secteur, la stimulation des investissements et la protection de la biodiversité figurent parmi les autres leviers pour consolider la reprise.

« Il est impératif de lever les freins structurels et d'activer les bons leviers pour permettre au tourisme malgache de retrouver son dynamisme historique », conclut un représentant du ministère.

Avec ces mesures, Madagascar pourrait non seulement poursuivre sa croissance touristique, mais aussi attirer davantage de visiteurs et renforcer l'économie locale, tout en préservant son patrimoine naturel unique.

## Filière concombre de mer : Reprise de l'octroi des agréments pour bientôt

R.EDMOND | 2 FÉVRIER | MIDI MADAGASCAR

Le ministère de la Pêche et de l'Économie bleue remet de l'ordre dans la filière concombre de mer. Après deux années de suspension, l'octroi des agréments devrait reprendre bientôt, probablement dès le courant de ce mois de février.

Une bonne nouvelle qui donne, en tout cas, de l'espoir quant à l'avenir de cette filière qui joue un rôle socio-économique important.

#### Surexploitation

On rappelle que cette suspension des agréments concerne la partie Nord-Ouest de l'île, plus particulièrement dans les régions SAVA, Diana, Sofia et Boeny. Elle a été décidée en raison, notamment, d'un risque de surexploitation et d'épuisement des stocks dans cette partie nord du pays,

où les populations de concombres de mer ont fortement diminué. La suspension était également motivée par le souci des autorités de lutter contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, qui représente des millions de dollars de pertes tous les ans. Pire, la pêche illégale a même eu des incidences au niveau régional, puisque des pêcheurs malgaches ont été arrêtés dans les eaux territoriales seychelloises, en flagrant délit de pêche illicite de concombres de mer. En somme, les autorités ont eu autant de raisons de décider cette suspension.

## Conséquences dommageables

Une suspension qui n'était évidemment pas sans conséquences socioéconomiques dommageables. Notamment pour les acteurs locaux, comme les pêcheurs, les collecteurs et les exportateurs, qui ont perdu leurs sources de revenus. Randrianambinina Eric, président d'une coopérative d'exploitants de concombre de mer à Mahajanga, témoigne : « La suspension des activités nous a fait énormément de mal. Pas moins de 2 000 plongeurs opèrent dans cette filière et certains d'entre eux ont été obligés d'arrêter la scolarisation de leurs enfants, faute d'argent, des collecteurs ont été endettés et ont dû vendre leurs matériels pour rembourser les banques, des exportateurs ont licencié une partie de leur personnel », R. Sophie, responsable d'une société de collecte, regrette pour sa part le départ forcé d'une partie de ses collaborateurs, pour cause d'inactivité de son entreprise. Pour les exportateurs, d'énormes pertes ont été enregistrées, à cause de l'impossibilité d'exporter des stocks déjà achetés. Une équipe du MPEB est récemment descendue sur place pour rencontrer des opérateurs de la filière.

## Bonne gouvernance

Une visite qui a redonné de l'espoir aux acteurs de la filière, qui se sont réjouis de la détermination de la nouvelle équipe du ministère à faire preuve de bonne gouvernance pour redresser la situation. Sur ce point, d'ailleurs, le ministre de la Pêche et de l'Économie bleue,

Chan Kit Waye Jaco, a déclaré que le redressement de la filière concombre de mer figure parmi les priorités de son département. Des actions concrètes ont déjà été entreprises et des rencontres avec les acteurs ont déjà eu lieu.



L'objectif du MPEB est ainsi de redresser la filière et de la reprendre sous de nouvelles conditions plus professionnelles, plus efficaces et plus strictes, en termes de respect des réglementations. Sur ce point, d'ailleurs, de nouveaux textes sont en préparation en vue de la reprise de l'octroi d'agrément, prévue incessamment. « Les critères seront renforcés et la surveillance sera accrue », indique-t-on auprès du MPEB. Ce département annonce, par ailleurs, que des actions préalables, comme l'inventaire et le contrôle des stocks, seront entreprises avant la reprise de l'octroi des agréments. Une bonne gouvernance qui fera du bien à la filière concombre de mer.

## Transport à la demande : Yas & Moi intègre Rapide app

ARH. | 2 FÉVRIER | LES NOUVELLES

Yas devient le premier opérateur télécom à Madagascar à proposer un service de transport intégré à son application. L'opérateur a officialisé, avant-hier à Andraharo, le service de transport à la demande « Rapide app » intégré dans son application Yas & Moi. Ce service devrait simplifier la vie des utilisateurs, grâce à des services pratiques, accessibles depuis une seule interface. A Madagascar, plus de 6,7 millions de personnes utilisent Internet. Le numérique fait partie du quotidien. « Grâce à un partenariat stratégique avec Rapide app, spécialiste des solutions de mobilité urbaine, les utilisateurs peuvent désormais commander une course à moto ou en voiture sans quitter l'application, accessible 24h/24 et

7j/7 », explique Henintsoa Randrianjatovonarivo, responsable Communication corporate de Yas Madagascar. Le service se veut rapide, simple et économique. Rapide app garde sa propre application. Mais Yas propose un avantage exclusif. « Les courses réservées via Yas & Moi bénéficient automatiquement d'une remise de 10 %. Pour le lancement officiel, une réduction exceptionnelle de 50 % est en vigueur pendant deux semaines », ajoute-t-elle. « Nous développons un écosystème digital qui répond aux besoins réels du quotidien », souligne la représentante de Yas. L'application regroupe déjà plusieurs services : e-sakafo, contenus digitaux, Ze-Tiko, Resao et d'autres fonctionnalités.

## Permis miniers : un million d'ariary par carré minier

ARH. | 2 FÉVRIER | LES NOUVELLES

**M**adagascar relance l'octroi des permis miniers, sauf pour l'or. L'administration minière impose désormais une contribution obligatoire d'un million d'ariary par carré minier, pour tout Permis aux exploitants artisanaux (PREA). Cette somme est destinée à alimenter le Fonds minier d'investissement social et communautaire (FMISC) qui devrait soutenir le développement local et encadrer le secteur.

Le ministre des Mines, Carl Andriamparany, assume cette orientation. « Nous avons engagé des réformes

structurelles qui ont permis de lever le gel de l'octroi des permis miniers », affirme-t-il. Il avance

effectivement une initiative d'assainissement. Selon lui, la mesure « renforce la régulation et la transparence ». La contribution est exigée dès la délivrance du PREA. Les opérateurs doivent aussi présenter un plan de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). L'Etat veut lier exploitation minière et retombées sociales concrètes. A ce sujet, l'administration a tenu à préciser la notion de « permis en cours d'octroi ». « Il s'agit des demandes déposées au BCMM dont l'acte final n'est pas encore signé », explique en outre le ministre. Le rapport 2023 de l'initiative pour la transparence des industries extractives (EITI) Madagascar souligne l'ampleur du défi. « Nous avons recensé 1 650 permis bloqués à ce stade », indique l'organisation.

Le numéro vert 918, pour signaler les dérives Le ministère des Mines lance officiellement la Ligne verte 918, un outil destiné à renforcer la transparence et la lutte contre la corruption. Ce dispositif permet aux citoyens et aux acteurs miniers de signaler, en toute confidentialité, les pratiques contraires à la bonne gouvernance. Pilotée par la direction de la Lutte contre la Corruption, elle permet également d'obtenir des informations sur les services du ministère.

Le service est accessible gratuitement. Les abonnés Orange composent le 918. Les autres opérateurs utilisent le +261 32 32 11 918. La ligne fonctionne du lundi au vendredi, de 8h à 16h. Une messagerie automatique prend le relais les week-ends et jours fériés. « Chaque appel est enregistré en vue d'une étude ou d'une investigation », précise l'administration. Elle assure aussi que « les signalements sont traités avec rigueur et discrétion, dans le respect des droits des usagers ». « La Ligne verte 918 constitue un outil stratégique pour rapprocher l'Administration des citoyens », indique le ministère dans le communiqué officiel annonçant la mise en service de cette ligne. Le département ministériel affirme que ce mécanisme « traduit une volonté ferme de promouvoir une gouvernance intègre, inclusive et responsable ». « Ce canal direct favorise l'implication des usagers dans l'édification d'une gouvernance exemplaire », souligne le communiqué. Le ministère appelle ainsi citoyens, partenaires et parties prenantes à s'approprier l'outil. Objectif affiché : « bâtir une Administration minière transparente et crédible, au service du développement durable de Madagascar ».

## Financement de développement : Le Crem appelle à se libérer d'une dépendance excessive aux aides extérieures

2 FÉVRIER | 2424.MG

Le Cercle de réflexion des économistes de Madagascar (Crem) pointe du doigt un modèle économique excessivement dépendant de l'aide extérieure.



Le coordonnateur national de cette association, Andriampeno Ramiliarison, regrette que cette quête de partenariats ou de coopérations avec des entités étrangères, qui finissent par dicter les politiques publiques du pays, soit devenue un motif de fierté pour les dirigeants successifs. Le Crem s'est exprimé sur le sujet lors d'une rencontre avec la presse, vendredi.

Le président du Conseil d'administration du Crem, le Dr David Olivaniaina Rakoto, soutient que la clé du financement du développement réside dans «la bonne

gouvernance, la mobilisation des ressources internes et une fiscalité équitable». «Cela permettrait à Madagascar de ne plus dépendre exclusivement de l'aide extérieure», explique-t-il.

Comme recommandation, le Crem préconise une «optimisation de la dépense publique, couplée à une politique de tolérance zéro envers la corruption». Le Cercle préconise également une réforme fiscale. Une disposition qui devrait permettre de «mieux capter les rentes économiques, de réduire les exonérations injustifiées et de renforcer la capacité de l'Etat à financer les investissements productifs».

La promotion de la production locale devrait également devenir le pilier d'une stratégie d'industrialisation intégrée. Le renforcement d'un tissu productif local et la transformation des ressources par l'expertise nationale présente un double objectif qui est de substituer durablement les importations stratégiques et de garantir la création d'emplois pérennes.

L'économiste Andriampeno Ramiliarison soutient que la valorisation et la transformation des matières premières de Madagascar, pourtant convoitées à l'échelle mondiale, ont en effet été négligées. «Nous manquons cruellement de capacité de négociation stratégique dans ce secteur», lâche-t-il.

## Relance économique - Andrianaina Rabarisoa prend la présidence de l'EDBM

IRINA TSIMIJALY | 3 FÉVRIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

**A**ndrianaina Rabarisoa prend la présidence de l'EDBM à Madagascar. Sa nomination vise à soutenir la relance économique et le partenariat public-privé.

L' Economic Development Board of Madagascar (EDBM), l'agence chargée de la promotion des investissements, a un nouveau président. Conformément à l'arrêté présidentiel n°1638-2026, Andrianaina Rabarisoa succède à Joël Randriamandrano, qui a pris la tête de l'EDBM le 27 décembre 2024 et a dirigé l'institution jusqu'au début de 2026, soit un peu plus d'un an. La cérémonie d'installation s'est tenue ce lundi à Antananarivo.

Magistrat de premier grade et ancien élève de l'ENA/INSP et de l'ENMG, Rabarisoa cumule plus de vingt ans d'expérience dans la haute fonction publique. Il a été membre de la Cour électorale spéciale en 2013, directeur de cabinet du Garde des Sceaux, ministre de la Justice et président de chambre au Conseil d'État.

### Relance

Le Conseil d'administration de l'EDBM reste composé de vingt-deux membres, répartis entre le secteur public et le secteur privé. Douze administrateurs représentent l'État, provenant de la Primature et de dix ministères clés, parmi lesquels l'économie, la justice, l'agriculture, l'industrie, l'énergie, le tourisme et le numérique. Le secteur privé occupe dix sièges, représenté par les principaux groupements d'entreprises, tels que le GEM, le Fivmpama, le SIM et la Confédération du Tourisme de Madagascar. Deux experts complètent le Conseil pour apporter un soutien technique sur les investissements et le climat des affaires. Cette nomination intervient dans un contexte de relance économique et de refondation institutionnelle. L'EDBM veut renforcer sa vocation de plateforme de coopération entre le public et le privé et créer un environnement attractif pour les investisseurs, locaux comme étrangers.

## Entrepreneuriat - L'industrie créative et culturelle dans le top 3

IRINA TSIMIJALY | 3 FÉVRIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

L'industrie créative et culturelle s'impose comme un secteur particulièrement attractif pour les jeunes entrepreneurs. Selon Tandrify Fialofana Randriamoramanana, président de la Madagascar SAE, lors de la célébration du Village des SAE : « L'industrie créative et culturelle occupe la troisième place parmi les secteurs les plus plébiscités par les nouveaux entrepreneurs, derrière l'agrobusiness et la tech. Aujourd'hui, ce domaine bénéficie d'un soutien important ».

Le secteur malgache des Industries culturelles et créatives (ICC) génère environ 275 millions de dollars par an, soit 2 % du PIB national, et emploie près de 198 000 personnes, dont 28 % sont des jeunes et 47 % des femmes (Agence Française de Développement, 2023). Pourtant, 96 % de ces emplois restent informels, limitant l'accès aux protections sociales et au financement.

Malgré ces contraintes, le potentiel demeure considérable. Madagascar dispose d'un patrimoine culturel riche, allant de la musique et l'artisanat aux arts visuels et numériques, qui peut être valorisé économiquement. Plusieurs initiatives renforcent le secteur, comme le programme de la Commission de l'océan Indien, financé à hauteur de 5,2 millions d'euros pour soutenir la structuration des acteurs, l'inclusion des femmes et la coopération régionale (COI, 2023 2027).

Le marché local s'accompagne d'un intérêt croissant pour les formations spécialisées. Des organisations comme

ONY Academy proposent des cursus en animation 3D, jeu vidéo et cinéma (ONY Academy, 2023).

À l'échelle africaine, les ICC représentent 58 milliards de dollars et pourraient contribuer jusqu'à 4 % du PIB continental d'ici 2030, avec la création de plus de 20 millions d'emplois, selon l'Unesco (2023).



Pour les jeunes Malgaches, l'industrie créative et culturelle offre ainsi une opportunité de diversifier l'économie, de créer des emplois et de faire rayonner le patrimoine national. Comme le souligne Tandrify Fialofana Randriamoramanana : « C'est un secteur qui attire et qui peut vraiment soutenir l'entrepreneuriat local ».

# Tohan'ny PTF : Mamokatra maharitra mitsinjo ny mpamokatra

NJAKA ANDRIANTEFIARINESY | 3 FÉVRIER | LES NOUVELLES

**N**ohamafisina sy tohizana ny fiarahan'ny fanjakana sy ny mpiara-miombon'antoka. Nampifandrifiana amin'ny laharam-pahamehan'ny fanjakana ny tetikasa sy ny fandaharanasa hatao.

Nihaona ny 26 janoary teo, ny minisiteran'ny Fambolena sy ny fiompiana (Minae), notarihin'ny minisitra Rasatarimanana José Nirina, ny avy amin'ny minisiteran'ny Toekarena sy ny Fitantanambola, nosoloin'i louri Garris, sekretera jeneraly, tena ary ireo mpiara-miombon'antoka ara-bola sy teknika (PTF). Nampahafantarina, nandritra ny fotoana, ny drafifrasa stratejika mirakitra ny tondrozotra isaky ny seha-piharian'ny minisitera Minae. Hamafisana ny fahaleovantena sy ny fiarovana ara-tsakafo, entina hampitomboana ny vokatra ara-pambolena sy ara-piompiana. Hampiroboroboana ny fanodinam-bokatra ara-indostrialy, mba hiteraka sanda fanampiny (Valeur ajoutée) eny ifotony. Hatsangana ny rafi-pamokarana isaky ny rohim-pihariana sy ny tsenam-barotra. Hatsaraina koa ny fitantanana isaky ny seha-pihariana. Nampahatsiahivin'ny minisitra Rasatarimanana José Nirina fa tsota sy mazava ny tanjona. Ny hamokarana bebe kokoa sady maharitra, hanatsarana ny fidiram-bolan'ny mpamokatra ary

hamokarana mitodika amin'ny filàn'ny tsena. Noresahina ny hanamasina ny lafiny famatsiam-bolan'ireo tetikasa sy ny fandaharanasa efa mandeha. Satria, andrin'ny fahavitan-tena ara-tsakafo ny famorona nasa, ny firindran'ny fiaraha-monina ary ny fanangana indray ny toekarena amin'ny fambolena sy ny fiompiana. Havaozana ireo seha-pihariana ireo mba tena hisy fiantraikany tsara ny fanohanana' ny fanjakana sy ny mpiara-miombon'antoka PTF.

## Tondrozotra telo fanampiny

Tondrozotra vaovao telo no nanampiana ireo efa voafitra. Hampifandrifiana amin' ny laharam-pahamehan'ny fanjakana ny famatsiam-bola avy any ivelany. Havahana tsara ny laharam-pahamehana isaky ny seha-pihariana, toy ny ara-toekarena, ara-tsosialy, ny fanantanany, ny ara-tsakafo, ny famantarana ny mpisitraka ny tohana, sns. Hamoraina sy tsorina ny dingana arahina amin'ny fantañeraha izany.

## Habillement : l'activité des enseignes de mode se maintient à un niveau presque stable avec une évolution de -0,2 %

3 FÉVRIER | FRANCE INFO

**L**'Alliance du commerce pointe des disparités selon les marques, évoquant des liquidations et des redressements judiciaires, mais se réjouit de la «résilience du secteur».

L'activité des enseignes d'habillement en France est presque stable avec une évolution de -0,2 % en 2025 par rapport à 2024, selon l'Alliance du commerce, qui rassemble 16 000 magasins et enseignes d'habillement et de chaussure, et qui a présenté son bilan 2025 de l'activité des enseignes de mode. Un document issu du panel réalisé avec le cabinet Retail Int auprès de 80 enseignes, représentant plus de 10 000 magasins.



Dans le détail, les ventes en magasin reculent légèrement de -0,3 %, tandis que les ventes en ligne retrouvent une dynamique très modérément positive à +0,1 %. L'Alliance du commerce se réjouit de la «résilience du secteur», avec notamment une progression cumulée de +1,3 % de

chiffre d'affaires en magasin depuis 2022 et la chute d'activité liée à la crise sanitaire.

L'Alliance du Commerce rassemble l'Union du grand commerce de centre-ville, la Fédération des enseignes de l'habillement et la Fédération des enseignes de la chaussure. L'organisation professionnelle constate cependant un changement des pratiques, avec une fréquentation des magasins en baisse, un panier moyen qui diminue, «*traduisant des comportements d'achat plus rationnels et contraints, avec la recherche permanente du meilleur rapport qualité-prix*».

L'Alliance du commerce appelle à «une extrême vigilance»

Elle pointe également du doigt des situations contrastées selon les enseignes, évoquant des liquidations et des redressements judiciaires, sans pour autant citer de marques. L'Alliance du commerce appelle à «une extrême vigilance» des pouvoirs publics et insiste sur la «necessaire stabilité de l'environnement économique et social», rappelant que «les commerces de mode représentent près de 200 000 emplois». «Toute mesure fragilisant la compétitivité des enseignes implantées dans notre pays aurait des conséquences néfastes sur l'emploi et l'activité», explique le communiqué.

La concurrence «déloyale» est un autre point soulevé par les professionnels, qui citent des plateformes internationales d'ultra fast-fashion telles que Shein ou Temu. Selon l'Alliance du Commerce, elles «posent des questions majeures de sécurité des consommateurs, de respect des réglementations et de souveraineté économique». En 2024, près de 800 millions de colis de faible valeur ont été livrés en France, dénombre l'organisation. Elle dit saluer les mesures du gouvernement en matière de droits de douane et de taxation des petits colis mais appelle à «aller plus vite et plus loin», et à durcir les sanctions, «jusqu'au déréférencement des plateformes».

### « L'équilibre reste fragile »

Autre enjeu critique : la gestion de la fin de vie des produits textiles. Depuis 2019, le montant des écocontributions payées par les entreprises «a été multiplié par trois», selon le communiqué. Enfin, l'Alliance du Commerce

alerte sur la dégradation de l'activité de nombreux centres-villes. Selon l'institut Codata, la vacance commerciale sera supérieure à 11 % en 2025. Certains magasins implantés en centre-ville de grandes agglomérations ont perdu «jusqu'à 15 % de chiffres d'affaires en 2025», exposent les professionnels.

«Le commerce de mode n'est pas condamné. Il s'adapte, il résiste, il se transforme. Mais cet équilibre reste fragile et ne doit pas masquer les tensions profondes auxquelles le secteur est confronté. La concurrence déloyale des plateformes d'ultra fast-fashion et la perte d'attractivité de nombreux centres-villes constituent aujourd'hui des points de rupture majeurs», résume Bernard Cherqui, le président de l'Alliance du Commerce. «Le commerce de mode a besoin de règles équitables, d'un cadre économique stable et de politiques publiques construites avec les acteurs de terrain», souligne le président.

## Agri-business : Priorité à la mise en place d'une banque dédiée aux producteurs

NAVALONA R. | 4 FÉVRIER | MIDI MADAGASCAR

**L**es régions d'Itasy, de Vakinankaratra, de Bongolava et d'Analamanga présentent un fort potentiel dans le secteur de l'agribusiness, grâce à la complémentarité entre les zones de production, de transformation et de commercialisation.

Huit filières à fort potentiel économique et de développement de l'agri-business ont été identifiées par toutes les parties prenantes lors des assises régionales pour la relance économique de ce secteur tenues récemment à Antsirabe. Il s'agit du riz irrigué et pluvial, la baie rose, le café, le maïs, les fruits, l'aviculture et la filière lait. A titre d'illustration, le riz irrigué génère actuellement un chiffre d'affaires moyen estimé à 2,4 millions d'ariary par hectare et par an avec une valeur ajoutée estimée à 850 000 ariary par hectare et par an. Grâce à l'amélioration des pratiques culturales, à l'accès aux intrants de qualité et à une meilleure organisation de la production, ce chiffre pourrait atteindre 4,8 millions Ar/ha/an, a-t-on appris.

### Chiffres d'affaires générés

Parlant de la filière café, elle permet de réaliser un chiffre d'affaires annuel estimé à 40 millions Ar/ha, confirmant son importance économique surtout quand c'est tourné vers l'exportation. La baie rose, quant à elle, constitue l'une des filières les plus rentables, avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 480 millions Ar, pouvant atteindre 600 millions Ar avec des améliorations en matière de transformation et de commercialisation. Sa valeur ajoutée est estimée à 6 millions d'ariary par tonne, a-t-on exposé lors de ces assises régionales. Pour la filière lait, sa production annuelle est évaluée à 100 millions de litres, générant un chiffre d'affaires d'environ 150 milliards d'ariary. Concernant les cultures de tubercules, elles enregistrent un chiffre d'affaires d'environ 330 millions d'ariary par an tandis que la filière avicole se positionne comme l'une des plus dynamiques, avec un chiffre d'affaires

annuel compris entre 120 et 150 milliards d'ariary, soutenu par une production régionale de 5 à 7 millions de poulets de chair par an. Enfin, la filière fruits réalisant une production annuelle de près de 2 700 tonnes, génère actuellement 810 millions Ar de chiffre d'affaires.



### Contraintes majeures

L'insuffisance de débouchés, la présence excessive d'intermédiaire et l'inexistence de structures organisées pour la commercialisation des produits agricoles. Face à ces défis, les parties prenantes ont priorisé la mise en place d'une banque dédiée aux producteurs, la facilitation d'accès au foncier, l'instauration de mécanismes structurés de commercialisation, outre le renforcement de l'appui aux exploitants agricoles. Ces recommandations seront discutées lors de la première concertation nationale entre l'Etat et le secteur privé prévues dans quelques semaines pour la relance économique, a-t-on conclu.

# Marché canadien : les entreprises malgaches accélèrent leur percée

ARH. | 4 FÉVRIER | LES NOUVELLES

Les entreprises malgaches renforcent leur présence au Canada. La Chambre de commerce Canada-Madagascar (Cancham) constate une progression nette des implantations. Plusieurs de ses membres ont déjà créé des structures locales afin de prospecter directement sur le terrain. « Rien que l'année dernière, trois entreprises ont finalisé leur installation et d'autres projets sont en cours, surtout dans le numérique », indique Danie Rabodovololonirina, membre du Conseil d'administration de la Cancham. Ladite chambre consulaire accompagne les sociétés malgaches qui visent une implantation durable. Cette démarche s'inscrit dans la Mission économique et commerciale (MECC), organisée chaque année. « Nous promouvons activement cette expansion vers le Canada », souligne notre interlocuteur. La 8e édition de la mission se tiendra du 26 avril au 11 mai. Elle ciblera plusieurs secteurs. « Le marché canadien offre encore d'importantes marges de croissance », affirme Tahina Razafimamonjy, project manager de la Cancham. « Il manifeste un intérêt réel pour l'agro-industrie

malgache, mais aussi pour le tourisme, le numérique, l'artisanat et l'éducation ».

## 15 millions de dollars canadiens

Trente entreprises sont attendues, dont quinze issues de l'agro-industrie. Ce secteur bénéficie d'un soutien accru. Le projet Pôle intégré de croissance (PIC3) appuie l'initiative. La mission s'appuie aussi sur une synergie avec le Salon international de l'alimentation (SIAL), grand rendez-vous agroalimentaire en Amérique du Nord. Les retombées parlent d'elles-mêmes. « Depuis le lancement, près de 15 millions de dollars canadiens ont été générés pour une soixantaine d'entreprises », précise Tahina Razafimamonjy. « L'an dernier, 3 millions de dollars de chiffre d'affaires ont été réalisés. A cela s'ajoutent 7 millions de dollars d'intentions d'achat en négociation ». Ces résultats confirment le potentiel du partenariat économique entre les deux pays. Le Canada s'impose comme une porte d'entrée importante pour les entreprises malgaches en quête d'internationalisation.

# Restauration et réception : sensibilisation des acteurs à la conformité

JEAN RIANA | 4 FÉVRIER | LES NOUVELLES

Dans le cadre de l'amélioration des services de réception et de restauration, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA) a réuni récemment à Andavamamba des propriétaires d'espaces ainsi que des prestataires de services traiteurs.



Au total, 96 participants ont pris part à cette rencontre, organisée en vue de les sensibiliser aux exigences de conformité liées à leurs activités. Alors que Madagascar ambitionne d'accueillir un million de touristes d'ici 2028, la conformité des acteurs du secteur figure parmi les priorités du ministère. Par ailleurs, cette première réunion avait également pour

objectif de rappeler les dispositions légales en vigueur, les démarches à suivre pour l'obtention d'une autorisation, ainsi que les dossiers requis à cet effet. « Les opérateurs de restauration placés sous la tutelle du MTA doivent disposer d'une autorisation en bonne et due forme, tout en respectant les normes d'hygiène et les normes techniques régissant leurs activités », a-t-on indiqué. Quant aux propriétaires d'espaces, ils ont été sensibilisés à leur responsabilité directe en matière de respect des normes de sécurité et d'hygiène, notamment en ce qui concerne l'aménagement des établissements, l'application du principe de la marche en avant, ainsi que la gestion et la conservation des denrées alimentaires. S'agissant d'une initiative inédite, les participants ont exprimé leur satisfaction quant à la démarche du ministère. Nombre d'entre eux ont plaidé pour l'intensification des contrôles, face à la prolifération des acteurs œuvrant dans l'informel. A ce propos, des contrôles inopinés sont prévus dans les mois à venir. Toutefois, le ministère entend accorder un délai aux opérateurs afin de leur permettre de se formaliser et de s'approprier progressivement les normes en vigueur. Les participants ont également sollicité la mise en place de formations, en vue de renforcer la professionnalisation des acteurs du secteur.

# Protection des consommateurs : renforcement du contrôle des produits périmés à l'échelle nationale

JEAN RIANA | 4 FÉVRIER | LES NOUVELLES

**L**e ministère du Commerce et de la consommation (MCC) et ses branches déploient une vaste opération d'inspection pour éradiquer la vente de produits périmés sur les marchés nationaux.

Ces dernières semaines, les saisies se multiplient dans diverses régions, avec des tonnes de denrées alimentaires avariées, falsifiées ou non conformes retirées de la circulation. A l'exemple de la récente intervention menée par la Direction régionale du commerce et de la consommation (DRCC) Atsimo Andrefana qui a saisi des tonnes de biscuits, bonbons, fromages, mayonnaises et chocolats périmés dans un dépôt d'un opérateur à Andabizy, Toliara, les contrôles s'intensifient pour juguler ce fléau courant à Madagascar. La semaine dernière, l'inspection du Commerce et de la Concurrence du ministère à Taolagnaro a mis la main sur une quantité importante de produits avariés, et a mis au grand jour des fraudes flagrantes où les dates de péremption sur des produits ont été effacées et falsifiées pour prolonger leur durée de vie.

Face à ces pratiques récurrentes qui menacent la santé publique, le MCC redouble d'efforts, comme l'a rappelé Gilchrist Rakotoson, Directeur général du commerce interne, lors de la lever des couleurs à Ambohidahy avant-hier : « Une stratégie concertée pour le contrôle des produits périmés a déjà été mise en œuvre le mois dernier ». En tout cas, les contrôles de marchandises effectués sur les différents marchés et dans les magasins conformément aux instructions de la ministre de la consommation, Haingotiana Andriamadison, portent leurs fruits et les résultats sont tangibles. Néanmoins, pour plus de sécurité, les consommateurs sont appelés à faire preuve de vigilance en vérifiant la date de péremption inscrite sur les produits.

## Accord commercial - L'Agoa prolongée jusqu'à fin 2026

IRINA TSIMIJALY | 5 FÉVRIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

**L**a prolongation de l'Agoa jusqu'à fin 2026 offre un répit aux exportateurs africains. Elle n'efface toutefois pas les incertitudes.

Prolongée in extremis jusqu'au 31 décembre 2026, l'African Growth and Opportunity Act (Agoa) offre un répit aux pays africains exportateurs vers les États-Unis, en particulier dans le secteur textile. Si la reconduction rétroactive de l'accord soulage les entreprises, elle ne dissipe pas les incertitudes sur la compétitivité, la visibilité des commandes et l'avenir du partenariat commercial.

Une prolongation arrachée de justesse qui évite le pire. La décision était attendue avec fébrilité. Le 3 février 2026, le président américain Donald Trump a signé la loi prolongeant l'African Growth and Opportunity Act (Agoa) jusqu'au 31 décembre 2026, quelques heures après l'adoption in extremis d'une loi budgétaire de 1 200 milliards de dollars par le Congrès. Une signature qui met fin à l'incertitude née de l'expiration de l'accord, le 30 septembre 2025, et qui s'accompagne d'un effet rétroactif à cette date.

Pour les pays africains bénéficiaires, et en particulier pour les industries textiles, cette prolongation évite une rupture brutale. « C'est mieux que rien », résume Herilanto Rakotoarisoa, président du Groupement des Entreprises Franches et Partenaires (GEFP). « Le point positif, c'est le caractère rétroactif de la mesure, donc remboursable, puisque certaines entreprises avaient déjà payé la surtaxe. »

Grâce à cette reconduction, les entreprises ayant conservé des commandes peuvent poursuivre leur activité, tandis que certaines, contraintes de licencier, espèrent désormais renégocier avec leurs clients. « Pour la préparation de la campagne 2026, celles qui avaient encore des

commandes peuvent continuer à travailler », souligne-t-il, tout en rappelant que la fenêtre reste étroite : « La campagne textile est courte, il faudra encore se battre dur l'année prochaine. »



### Un soulagement fragile

Si la prolongation de l'Agoa offre un répit, elle ne dissipe pas toutes les inquiétudes. La compétitivité reste fragile, d'autant plus que, sur le terrain, la majorité des commandes pour cette année a déjà été orientée vers l'Égypte, laissant peu de place aux entreprises franches africaines.

« Nous étions compétitifs grâce à l'Agoa. Le renouvellement est acquis, mais il faut d'abord annuler cette surtaxe », insiste Herilanto Rakotoarisoa, rappelant que le lobbying se poursuit pour obtenir de la visibilité. « Il faut aussi prévoir un plan B. »

Du côté des entreprises, la prudence domine. « C'est déjà ça, c'est la décision du président », réagit Zoé Rakotonimbahy, de la société Kaliana. « Nous avons fait de notre mieux à travers les combats et le lobbying, mais nous devons aussi chercher d'autres marchés et envisager une reconversion vers d'autres activités. »

La question du remboursement des surtaxes reste floue. « On ne connaît pas encore la procédure concernant le caractère rétroactif. Logiquement, c'est l'importateur qui devrait en bénéficier, puisqu'il a payé la taxe », explique-t-elle. Chez Kaliana, l'impact s'est surtout fait sentir sur

les prix, plutôt que sur l'emploi. « Nous n'avons pas réduit le nombre d'employés, mais les prix ont baissé. Les commandes pour le marché américain devraient sortir au mois de mars. »

En attendant, l'Agoa demeure un pilier des relations commerciales entre les États-Unis et l'Afrique, mais aussi un instrument politique. Sa prolongation jusqu'en 2026 rassure à court terme, sans lever les incertitudes sur l'après-Agoa, dans un contexte international toujours plus instable.

## Marché des changes - L'ariary reprend du terrain

IRINA TSIMIJALY | 5 FÉVRIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

L'ariary affiche une reprise notable sur le marché des changes, retrouvant une certaine vigueur face au dollar et à l'euro. Selon le dernier taux de référence publié par la Banque centrale de Madagascar (Banky Foiben'ny Madagasikara – BFM), 1 dollar s'échange désormais à 4 429,62 ariary, tandis que 1 euro vaut 5 198,23 ariary.



Cette appréciation intervient dans un contexte de réserves de change exceptionnellement élevées. « Nous disposons de réserves confortables, autour de 3,6 milliards de dollars, soit près de sept mois d'importations », a déclaré le gouverneur de la BFM, Aivo Andrianarivelo. Il précise toutefois que ces réserves « ne servent pas à alimenter le marché », mais sont destinées à « faire face à tout choc économique ».

Depuis 1994, Madagascar adopte un régime de change flottant, une approche que la banque centrale continue de défendre. « Ce système nous permet de rester maîtres de nos décisions, sans dépendre des politiques étrangères »,

explique le gouverneur. Il avertit cependant que « si les rapatriements cessent, il n'y aura plus de devises, et nous serons en difficulté », soulignant la vulnérabilité persistante du pays face aux flux internationaux de capitaux.

La BFM maintient également son taux directeur à 12 %, estimant que ce niveau est approprié pour atteindre un objectif d'inflation de 5 % en 2026. L'inflation, qui a reculé à 7,2 % en décembre 2025, contre un pic de 9,5 % en janvier, bénéficie de la baisse des prix internationaux du riz et du pétrole, ainsi que des mesures de resserrement monétaire mises en œuvre par la banque. Le gouverneur précise que « la politique monétaire reste orientée vers le contrôle des prix ».

Sur le plan commercial, Madagascar fait face à un déficit croissant, qui a atteint 2 037 millions de dollars en 2025, soit 10,6 % du PIB, contre 9 % en 2024. Les exportations, en baisse de 3,5 %, pâtissent notamment de la chute de la filière vanille (-45,4 %) et du girofle (-8,6 %). Les importations, en revanche, continuent de progresser (+8,7 %), stimulées par la hausse des prix des produits alimentaires et des matières premières.

Malgré ces déséquilibres, la BFM adopte une approche graduelle, surveillant de près l'évolution économique et dialoguant avec le secteur privé. Toute modification future du taux directeur « sera décidée en cohérence avec l'objectif de stabilité des prix et de la finance », insiste le gouverneur, condition indispensable pour soutenir la croissance durable et la reprise de l'ariary sur le marché des changes.

## Télécommunications : L'Etat prône la libéralisation du secteur

NAVALONA R. | 5 FÉVRIER | MIDI MADAGASCAR

**L**e ministère du Développement numérique, des Postes et des Télécommunications prévoit de réduire la fracture numérique, notamment entre les zones urbaines et rurales, en accélérant le rattrapage du retard de Madagascar en matière de digitalisation.

« Le taux moyen d'accès au numérique est inférieur à 36 % à Madagascar. Pourtant, le numérique est considéré comme un outil de développement social et économique du pays, et non comme un simple enjeu technique », a

souligné le ministre de tutelle, Mahefa Andriamampiadana, lors de la présentation de son bilan, après trois mois et quelques jours à la tête de son département. Il a précisé que l'accès à Internet est présenté comme un droit

pour tous et non un luxe ou un privilège pour certaines personnes. Pour ce faire, « l'État prône actuellement la libéralisation du secteur des télécommunications pour assurer une concurrence saine et loyale. Nous sommes ainsi ouverts à la libre concurrence en sollicitant la venue d'investisseurs étrangers dans le pays », a-t-il enchaîné. Contraintes. Il convient de rappeler que trois investisseurs ont déjà manifesté leur intérêt pour opérer dans le secteur des télécommunications. Le ministre du Développement numérique, des Postes et des Télécommunications, Mahefa Andriamampiadana, a cependant évoqué des contraintes au niveau de la loi régissant ce secteur, qui les empêchent de s'implanter à Madagascar, ont été identifiées. « Certes, cette législation en vigueur a fait l'objet d'une refonte, mais certaines dispositions stipulent, entre autres, que « tout demandeur de licence devra prouver qu'il opère dans dix pays au moins, totalisant au minimum 100 millions de lignes ou clients. C'est tout à fait impossible. Nous sommes actuellement à pied d'œuvre pour la restructuration de cette loi régissant les télécommunications afin de faciliter la venue de nouveaux investisseurs », a-t-il dit.

## Vérité de prix

Parlant du coût d'Internet, le ministre de tutelle a annoncé une baisse effective de l'ordre de 43 % pour certains opérateurs. « *D'autres ont proposé un tarif promotionnel de 1 000 Ar pour un data de 1 Giga. Ce n'est pas encore suffisant, mais c'est déjà un début. Les négociations avec le groupement des opérateurs en télécommunications se poursuivent afin de parvenir à l'instauration d'une vérité de prix et non d'un prix artificiel, et ce, d'une manière durable, avec un meilleur contrôle des pratiques, notamment la transparence de l'offre de service. La proposition de l'offre Internet nocturne, qualifiée par les utilisateurs de data « fantôme », est, entre autres, une pratique qui pourrait nuire à leur santé », a-t-il fait savoir. Par ailleurs, le département ministériel est en train de renforcer les infrastructures de télécommunications pour répondre à l'augmentation rapide de l'usage d'Internet, tout en priorisant le déploiement du réseau dans les zones rurales à travers l'extension des projets Smart Village pour une inclusion numérique. La digitalisation de l'administration n'est pas en reste, avec la dotation d'ordinateurs aux agents de l'État.*

## Ajustement - Les prix du carburant repartent à la hausse

IRINA TSIMIJALY | 6 FÉVRIER | L'EXPRESS DE MADAGASCAR

**D**epuis hier, les prix du carburant ont augmenté d'environ 100 ariary par litre. Cette hausse inquiète les transporteurs, qui redoutent pour la stabilité de leur activité.

La hausse des prix du carburant, entrée en vigueur hier, suscite de vives inquiétudes chez les acteurs du transport public. Dans les stations-service, le litre de carburant a augmenté en moyenne d'environ 100 ariary. Une variation qui, bien que contenue dans les limites réglementaires, pèse lourdement sur un secteur déjà fragilisé par la hausse des charges et l'instabilité économique.

Chez les chauffeurs de bus et les transporteurs urbains, la lassitude est palpable. « On s'y attend presque chaque mois », confie un conducteur de transport en commun. Face à cette situation, plusieurs exploitants ont choisi de ne pas répercuter immédiatement la hausse sur les usagers. « Nous avons décidé de maintenir le prix du ticket à 600 ariary, car la situation n'est pas stable », explique un chauffeur. Une décision prise au détriment des marges, dans un contexte où le carburant représente une part importante des coûts d'exploitation.

Les professionnels du secteur dénoncent également l'écart entre les prix du carburant à Madagascar et ceux pratiqués dans certains pays étrangers. Pour eux, la répétition des hausses risque, à moyen terme, de provoquer une augmentation inévitable des tarifs de transport, avec des conséquences directes sur le pouvoir d'achat des usagers.

### L'OMH s'explique

Face aux interrogations, l'Office malgache des hydrocarbures (OMH) apporte des précisions. Selon son directeur général par intérim, Cydolain Raveloson, la hausse constatée en février n'est pas liée directement au prix du pétrole brut, mais au prix FOB des produits pétroliers finis, qui sert de base au calcul des tarifs à la pompe.

« Les carburants consommés aujourd'hui ont été achetés plusieurs semaines auparavant, notamment au mois de novembre », explique-t-il. En raison du cycle logistique – transport maritime, stockage puis distribution –, les prix appliqués reflètent les conditions du marché international de plusieurs mois plus tôt. Par ailleurs, une baisse du prix du baril ne se traduit pas automatiquement par une baisse des produits finis, surtout lorsque les stocks de pétrole brut sont élevés et que la production des raffineries ralentit.



L'OMH souligne que le mécanisme d'ajustement automatique encadre strictement les variations, avec une limite maximale de plus ou moins 200 ariary par litre. Des baisses sont d'ailleurs envisagées pour les mois de mars et d'avril, selon l'évolution des prix internationaux et du taux de change.

En attendant, les transporteurs restent prudents.

« Nous faisons des efforts pour ne pas augmenter les tarifs, mais si les prix du carburant continuent de grimper, ce sera difficile de tenir longtemps », confie un responsable de transport urbain.

# SIRAMA : « Un résultat net de plus de 17 milliards Ar », selon le DG, le Gal Ramananarivo Mamy Emile

NAVALONA R. | 6 FÉVRIER | MIDI MADAGASCAR

**L a société à participation majoritaire de l'État, SIRAMA S.A., fêtera cette année ses 60 ans d'existence après sa nationalisation en 1976.**

« Avant notre prise de fonction à la tête de cette entreprise en 2020, la SIRAMA aurait pu être dissoute étant donné qu'elle accusait un déficit colossal de l'ordre de 28 milliards Ar.



Suite à notre stratégie de redressement financier et d'assainissement comptable, on a déjà enregistré un résultat net de plus de 3 milliards Ar en 2022. Les actifs non courants, ou la valeur de son patrimoine, s'élevaient à plus de 235 milliards Ar en 2022 au lieu de 658 milliards Ar en 2018, tandis que les capitaux propres réalisés en 2022 étaient de 232 milliards Ar contre -58 milliards Ar en 2018. La performance de l'entreprise ne cesse de s'améliorer. Notre trésorerie s'affiche en ce moment aux alentours de 100 milliards Ar. On annonce également un résultat net de plus de 17 milliards Ar ». Le directeur général de cette entreprise, le Gal Ramananarivo Mamy Emile, l'a exposé lors d'une conférence de presse organisée à son siège, hier à Isoraka.

## Gain de cause

Hormis le redressement financier et l'assainissement comptable de la SIRAMA, ses dirigeants ont également procédé à la sauvegarde de son patrimoine. En effet, « nous avons constaté une spéculation foncière au niveau

des sites appartenant à l'entreprise. Il y a eu des cessions de vente de terrains et des baux emphytéotiques déguisés en ventes définitives avant 2020. Nous ne ménageons pas nos efforts pour inventorier et réévaluer ce patrimoine en récupérant, par voie judiciaire, tous les terrains de la SIRAMA squattés, et ce, depuis 2021. Nous avons eu gain de cause au niveau du tribunal qui a délivré 18 grosses en notre faveur. Cependant, certaines grosses n'ont pu être exécutées étant donné que la politique primait dans le pays à cette époque. Il faut préciser que le terrain du golf de Nosy Be appartient à la SIRAMA. Des procédures judiciaires ont déjà été lancées. De ce fait, 32 propriétés ont fait l'objet d'une saisie immobilière par l'Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites », a-t-il fait savoir.

## Combler le gap

Dans la même foulée, la SIRAMA S.A., qui est actuellement en plein redressement, a rénové ses bâtiments tels que le siège à Isoraka et la case de passage à Toamasina. En outre, « une nouvelle construction a été réalisée sur le site de ferrailles de l'entreprise à Nosy Be. Cet immeuble est actuellement loué par l'APMF », a-t-il enchaîné. Parlant de la production nationale de sucre à Madagascar, elle avoisine les 100 000 tonnes/an alors que les besoins du pays s'élèvent à 250 000 tonnes/an. « Il faut installer des usines de production « clés en main », mécanisées et informatisées, soit deux usines d'une capacité de 70 000 tonnes/an comme celles d'Ambilobe, ou cinq usines de même taille que celles de Namakia pour combler ce gap. Le coût estimatif est de 53 à 352 milliards par usine selon sa taille. Par ailleurs, avoir un vaste terrain propice aux cultures de cannes à sucre, l'accès à l'eau et aux routes ainsi que la disponibilité d'une source d'énergie constituent d'autres conditions sine qua non pour mener ce projet », a conclu le DG de la SIRAMA, le Gal Ramananarivo Mamy Emile.

# Taux Directeur à 12 % : protéger la monnaie ou étouffer la relance ?

ANDRIATAHINA RAKOTOARISOA | 2 FÉVRIER | LES NOUVELLES

Dans un contexte post-crise politique encore fragile, le gouvernement malgache, à travers la Banque centrale, a choisi de maintenir le taux directeur à 12 %. Une décision hautement stratégique, qui révèle les arbitrages complexes entre stabilité monétaire et relance économique. Si ce choix peut rassurer certains acteurs financiers, il suscite également de nombreuses interrogations dans un pays où l'économie réelle reste profondément affaiblie.

Le taux directeur n'est pas un simple indicateur technique. Il influence directement le coût du crédit, l'accès au financement, l'investissement, la consommation et, en

définitive, la dynamique de croissance. Dans une économie marquée par l'informalité, la faiblesse du pouvoir d'achat et la fragilité des entreprises, ce niveau élevé agit comme un véritable outil de régulation macroéconomique, mais aussi comme un facteur de blocage potentiel.

Les avantages : un choix de prudence monétaire. Le premier avantage du maintien du taux directeur à 12 % réside dans la lutte contre l'inflation. Dans un contexte où les prix restent structurellement sous pression, une politique monétaire restrictive permet de limiter l'expansion excessive de la masse monétaire. En freinant la création de crédit, la Banque centrale cherche à contenir la spirale

inflationniste et à préserver le pouvoir d'achat, déjà fortement fragilisé.

Ce taux élevé constitue également un signal de crédibilité envoyé aux marchés, aux investisseurs et aux partenaires internationaux. Après une crise politique, la confiance devient un actif économique majeur. En maintenant une ligne monétaire rigoureuse, les autorités monétaires cherchent à montrer leur volonté de préserver la stabilité macroéconomique, d'éviter les dérives budgétaires et de sécuriser la valeur de la monnaie nationale. Un autre effet positif concerne la stabilité de l'ariary. Un taux directeur élevé rend la monnaie plus attractive, limite la fuite des capitaux et contribue à réduire la pression sur le taux de change. Dans une économie fortement dépendante des importations, toute dépréciation monétaire se traduit directement par une hausse du coût de la vie. La stabilité monétaire devient donc un objectif social autant qu'économique.

Enfin, ce choix permet de discipliner le système financier. Les banques deviennent plus prudentes dans l'octroi de crédits, ce qui limite les risques de surendettement, de bulles spéculatives et de créances douteuses. Dans un système bancaire encore fragile, cette prudence est perçue comme une garantie de stabilité structurelle.

Les inconvénients : une économie réelle sous pression  
Mais cette politique de rigueur monétaire a un coût. Le premier impact négatif concerne le coût du crédit. Avec un taux directeur élevé, les taux appliqués aux entreprises et aux ménages restent difficilement accessibles. Pour les PME, les artisans, les agriculteurs et les jeunes entrepreneurs, l'accès au financement devient un parcours d'obstacles.

Dans une phase post-crise, où l'économie a besoin de liquidités pour redémarrer, cette situation freine la dynamique d'investissement. Les projets productifs sont reportés, les expansions gelées, les créations d'emplois limitées. La relance économique devient alors lente, incomplète et inégalitaire.

Le maintien d'un taux élevé affecte également la consommation intérieure. Les ménages, déjà fragilisés par la baisse du pouvoir d'achat, voient l'accès au crédit à la consommation se restreindre. Or, dans une économie où la demande intérieure joue un rôle central, cette contraction freine la reprise globale.

Sur le plan social, cette politique peut accentuer les inégalités économiques. Les grandes entreprises et les acteurs disposant de liquidités propres peuvent continuer à investir, tandis que les petits opérateurs restent exclus du financement. Le risque est alors de renforcer une économie à deux vitesses : une minorité intégrée au système financier et une majorité contrainte à l'informel. Enfin, dans un contexte post-crise politique, cette orientation peut être perçue comme une priorité donnée à la stabilité financière plutôt qu'à la relance sociale. Or, la reconstruction économique ne se joue pas uniquement sur les équilibres macroéconomiques, mais aussi sur la

capacité des populations à retrouver des revenus, un emploi et des perspectives.

Un dilemme classique des économies fragiles  
La décision de maintenir le taux directeur à 12 % illustre un dilemme bien connu des économies fragiles : faut-il privilégier la stabilité ou la croissance ? La rigueur ou la relance ? La sécurité monétaire ou la fluidité économique ?

Dans le cas de Madagascar, ce dilemme est renforcé par le contexte post-crise politique. La priorité donnée à la stabilité monétaire peut être interprétée comme une volonté de reconstruire la confiance institutionnelle avant de relancer pleinement l'économie. Mais cette stratégie comporte le risque de créer une reprise lente, socialement douloureuse et économiquement incomplète.



Vers une approche plus équilibrée ?  
La question n'est donc pas seulement le niveau du taux directeur, mais la cohérence globale de la politique économique. Une politique monétaire restrictive peut être pertinente si elle est accompagnée de politiques budgétaires ciblées, de mécanismes de financement spécifiques pour les secteurs productifs et de dispositifs d'appui aux PME et à l'agriculture. Sans ces mécanismes compensatoires, le taux directeur élevé devient un frein structurel à la relance. Avec eux, il peut devenir un outil de stabilisation intelligente, au service d'une reconstruction progressive.

Alors, le maintien du taux directeur à 12 % après la crise politique traduit une stratégie de prudence et de stabilisation. Cette décision protège la monnaie, renforce la crédibilité macroéconomique et rassure les partenaires financiers. Mais elle pèse lourdement sur l'économie réelle, l'investissement, l'emploi et la dynamique de croissance. La véritable question n'est donc pas de savoir si ce taux est bon ou mauvais en soi, mais s'il s'inscrit dans une vision globale de relance économique inclusive. Sans politiques d'accompagnement fortes, il risque de stabiliser la macroéconomie tout en laissant l'économie sociale s'essouffler. Dans un pays en reconstruction, la stabilité sans croissance peut devenir une forme de fragilité silencieuse. La relance durable de Madagascar nécessitera donc un équilibre subtil entre rigueur monétaire et audace économique, entre stabilité financière et justice sociale, entre prudence institutionnelle et dynamisme productif.

# Orange Summer challenge 2025 : GazNika propulse Madagascar à la 2<sup>e</sup> place

FAHRANARISON / JEAN RIANA | 6 FÉVRIER | LES NOUVELLES

Madagascar s'impose une nouvelle fois sur la carte internationale de l'innovation. La startup GazNika, a décroché la deuxième place du Grand Prix international Orange Summer Challenge 2025, une compétition de haut niveau réunissant des projets innovants venus d'Afrique et du Moyen-Orient, autour du thème « Startup For Good ».



Cette bonne nouvelle a été annoncée lors d'une cérémonie officielle tenue à Casablanca, au Maroc, en présence de représentants d'Orange, de partenaires technologiques mondiaux et d'acteurs de l'écosystème entrepreneurial international. L'événement a également été suivi en direct depuis plusieurs pays, notamment au siège de l'Orange Digital Center à Antananarivo. GazNika est une startup développant une approche intégrée de production et de distribution de biogaz, à partir de déchets organiques, répondant à des enjeux universels : accès à l'énergie, transition écologique et économie

circulaire. En proposant une énergie propre, abordable et durable, il s'inscrit dans une dynamique internationale de lutter contre le changement climatique et de promouvoir des solutions locales à impact global. Sélectionnée parmi 14 startups finalistes issues de différents pays, GazNika a su convaincre le jury par la pertinence de sa solution énergétique, son impact environnemental et son potentiel de déploiement à grande échelle. « Porter GazNika jusqu'à ce niveau international est une immense fierté. Cette reconnaissance prouve que l'innovation malgache peut rivaliser avec les meilleures solutions de la région », a déclaré Zoniaina Natacha, ingénieur en électromécanique et porteuse du projet. Grâce à cette récompense, GazNika bénéficie d'un accompagnement renforcé et d'un financement total de 16.000 euros, comprenant 11.000 euros pour le développement du projet et 5.000 euros dédiés à l'encadrement des jeunes talents impliqués. « Cette performance illustre le talent et la capacité d'innovation de la jeunesse malgache, aujourd'hui reconnue bien au-delà de nos frontières. Ces succès témoignent également de la qualité de l'encadrement et de l'accompagnement proposés par Orange Digital Center », a souligné Lalaina Andrianalison, Directrice RSE, ODC et Mécénat chez Orange Madagascar. A souligner que l'édition 2025 de cet événement a bénéficié de l'expertise de partenaires de renom tels qu'Amazon Web Services, Meta, Pnud, Dar Blockchain, The Hashgraph Association.

## L'industrie française s'est enfoncée un peu plus dans la crise en 2025

BASTIEN BONNEFOUS | 6 FÉVRIER | LEMONDE.FR

**M**algré des investissements record, les fermetures d'usines dépassent les ouvertures de sites. Dans de nombreux secteurs comme l'automobile, les suppressions d'emploi se multiplient, selon les données du cabinet d'études Trendeo publiées jeudi.

La France serait-elle en train de vivre une nouvelle phase de désindustrialisation après une parenthèse de quelques années de relance ? La question se pose à la lecture des données, collectées sur l'année 2025, du cabinet d'études Trendeo, publiées jeudi 5 février.

Cette analyse annuelle, qui fait autorité, met en évidence des « signaux contradictoires ». D'un côté, l'année 2025 a été marquée par des annonces d'investissements record, en particulier dans le domaine du numérique. De l'autre, le tissu industriel traditionnel, l'automobile en tête, s'enfonce dans le rouge. Au point que le pays serait « à la croisée des chemins », souligne David Cousquer, le fondateur de Trendeo, avec « une transformation profonde de [son]

économie » en cours. Une mue provoquée par l'essor des filières de la nouvelle révolution industrielle (numérique et développement durable) face au déclin des anciennes (industries lourdes), toujours plus concurrencées par l'étranger.

Du côté des inquiétudes, la dynamique des créations d'usines sur le territoire national entamée ces dernières années semble bel et bien terminée. Après un pic historique en 2021 et en 2022, le solde net (la différence entre le nombre de créations et de fermetures de sites) avait déjà replongé dans le négatif, fin 2024, à -15, et il s'enfonce, en 2025, à -63. « Un niveau qui n'avait plus été atteint depuis 2013 »

 **Résidence Les Orchidées Blanches Androhibe**

 **+261 32 07 696 49 / +261 34 01 696 49**

 **ccifm@ccifm.mg / adhesion@ccifm.mg**

